



Saint-Brieuc en bref

Une convention pour soutenir les petites entreprises

Mercredi s'est tenu l'assemblée départementale de l'Entente des générations pour l'entreprise et l'emploi ([Egee](#)) à la Chambre des métiers et de l'artisanat des Côtes-d'Armor (CMA). 43 conseillers ont fait le point sur leurs missions, notamment celle de venir en aide aux entreprises en difficulté.

Les conseillers ont échangé avec Louison Noël, président de la chambre régionale des métiers et Olivier Ricbourg, directeur commercial et marketing de la CMA. À l'issue de la

réunion, Egee, représentée par Bernard Michel, délégué départemental, Pierre Imhoff, responsable secteur entreprises, et le tribunal de commerce, représenté par Gilles Henrio, président, et maître Paty, greffier, ont signé une convention.

« **Son but est de venir en aide aux petites et moyennes entreprises (métiers de bouche, artisanat et commerce)** », confie Bernard Michel. Il s'agira de différentes aides, mises en place à la demande du tribunal de commerce.